

L'accompagnement de salariés en souffrance par le médecin et l'infirmier

 **Médecins
Infirmier(e)s**

DPC MED INF (soumis à validation)

EN PRÉSENTIEL Réf. 19b013

 **14 h + 7 h**
**5.6 octobre
et 14 décembre**

 **1200 € HT - Repas inclus**

Formation qui favorise l'identification dans la plainte de salariés, de la réalité des facteurs psychosociaux de risques, afin de proposer des actions de prévention efficaces et pérennes. L'intervenant(e) insistera sur les pratiques coopératrices des équipes pluridisciplinaires.

Prérequis

- Exercer en SPST.
- Avoir une bonne connaissance de base sur les RPS (axes du rapport Gollac).

Objectifs

- Identifier et utiliser les rôles respectifs de chaque intervenant.
- Questionner le salarié en souffrance pour clarifier les facteurs de risque psychosocial à son poste de travail.
- Mettre en place les actions de diagnostic complémentaires à la parole du salarié pour analyser le contexte et l'environnement de travail.
- Conseiller le salarié sur les demandes à faire en fonction des interlocuteurs (manager, collègue, DRH ou autre) pour améliorer son bien-être au travail.
- Conseiller les employeurs et DRH sur des solutions de prévention concrètes et réalistes (approche individuelle et collective).

Programme

- Repérer les RPS.
- Mettre en œuvre les analyses complémentaires et proposer les premières pistes de prévention.
- Partager les retours sur expérience.
 - Analyser les nouveaux cas traités entre les 2 sessions.
 - Réviser les points spécifiques non encore assimilés.
- Accompagner et conseiller le salarié et l'entreprise en cas de détection de RPS.

Modalités pédagogiques

- Alternance de méthodes affirmatives, interrogatives et expérientielles.
- Étude de cas.
- Partage de pratique et mise en situation.
- Évaluation par quiz.

Avertissement

Formation sur mesure possible en intra : 2 jours en présentiel + 1 jour de retours d'expérience à distance.

ANIMATION

Psychiatre

DÉROULEMENT

➢ 9h00-12h30 / 13h30-17h00

SUIVI ET ÉVALUATION

➢ Supports de cours inclus.

➢ Tests de positionnement.

➢ Évaluation des acquis : autoévaluations, quiz, analyses de cas, etc.

➢ Évaluation à froid.


FORMATION EN SANTÉ AU TRAVAIL
ISO 9001:2015
Labellisation PMR